



Métropole du Grand Paris

Territoire T 12 avec Valenton et Villeneuve-Saint-Georges : Une victoire pour la démocratie

Le 1^{er} Ministre vient de proposer le rattachement de Valenton et de Villeneuve-Saint-Georges au territoire T12, de la Seine-Amont, du Grand-Orly et du Val-de-Bièvre. C'est une victoire pour la démocratie locale, pour le respect du choix des élus locaux. C'est une victoire pour les habitants et salariés de ces deux communes qui vont pouvoir bénéficier de politiques ambitieuses et volontaristes basées sur des logiques de projet et des partenariats existants et à développer.

Valenton et Villeneuve-Saint-Georges sont engagés dans de multiples coopérations avec les communes de la Seine-Amont et du Grand-Orly, dans le cadre du Schéma Directeur de la Région Ile-de-France, de l'Établissement Public Orly-Rungis-Seine-Amont, du projet de Contrat de Développement d'Intérêt Territorial du Grand Orly, mais aussi dans de nombreux projets autour de la Seine.

Grace à la persévérance de nos populations, de ses élus, (2800 Valentonnais ont participé à la votation citoyenne à l'initiative de la maire de Valenton et d'un collectif citoyens, de nombreuses initiatives se sont tenues à Villeneuve-Saint-Georges) le gouvernement nous a entendus. La Métropole du Grand Paris doit résoudre les inégalités et les déséquilibres en Ile-de-France. Elle ne peut fonctionner qu'avec des territoires de projets pour ses habitants et salariés.

Encore une fois la célèbre formule de Bertold Brecht prend tout son sens : « *Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu* »

Didier Guillaume Maire de Choisy-le-Roi	Philippe Bouyssou Maire d'Ivry-sur-Seine	Françoise Baud Maire de Valenton	Jean-Claude Kennedy Maire de Vitry-sur-Seine	Michel Leprêtre Président de la Communauté d'Agglomération Seine-Amont
--	---	---	---	---